



académie de Clermont-Ferrand

dossier de **presse**

**Baccalauréat 2014**

mai 2014



## Sommaire

<b>Les épreuves</b>	2
Les épreuves anticipées	2
Les épreuves terminales	3
La validation des acquis de l'expérience (VAE)	5
<b>Plus d'un an de préparation</b>	6
L'élaboration des sujets	6
L'organisation des épreuves	6
<b>Les candidats de la session 2014</b>	7
Épreuves anticipées	7
Répartition des 11 606 candidats selon le type de baccalauréat	7
Bac général : 5 759 candidats	8
Bac technologique : 2 290 candidats	9
Bac professionnel : 3 557 candidats	11
<b>Les résultats</b>	13
Les résultats académiques des cinq dernières années (y compris ceux du ministère de l'agriculture)	13
Les résultats 2013 par département	14
Les résultats 2013 des candidats de la VAE	14
<b>Le calendrier des épreuves</b>	15
<b>Le calendrier des résultats et les centres de délibérations</b>	16
Baccalauréat général	16
Baccalauréat technologique	16
Baccalauréat professionnel	19
<b>La consultation des résultats</b>	22
<b>Questions de journalistes</b>	23

## Communiqué de presse

Vu de l'extérieur, le « bac » reste toujours le même. Pourtant, depuis sa création en 1808, il s'adapte aux attentes grandissantes que la Nation place dans son école.

Depuis l'an dernier, le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, innove en mettant à la disposition des candidats les annales des trois dernières sessions. Elles figurent en accès libre, en ligne, sur le site [www.eduscol.fr/base-examens](http://www.eduscol.fr/base-examens), pour favoriser l'accès de tous aux ressources pédagogiques utiles à la préparation de l'examen.

Un examen auquel l'académie prépare bien les candidats. Chaque année, les résultats des trois baccalauréats sont en Auvergne supérieurs à ceux de la France métropolitaine. En 2013, sur 12 133 candidats présents (y compris ministère de l'agriculture), 10 773 ont été admis au baccalauréat, soit un **taux de réussite** de :

- 93,5 % pour le baccalauréat général
- 89,1 % pour le baccalauréat technologique
- 81,6 % pour le baccalauréat professionnel.

L'effort devra être poursuivi afin de conforter les résultats de tous les élèves, quelle que soit l'origine sociale et territoriale de leur famille.

**Pour la session 2014, 11 606 candidats sont inscrits dans l'académie :**

- 5 759 candidats pour le baccalauréat général
- 2 290 candidats pour le baccalauréat technologique
- 3 557 candidats pour le baccalauréat professionnel.

Le candidat le plus jeune a 17 ans, le plus âgé 55 ans. 198 candidats sont non scolarisés.

**Lundi 16 juin 2014** à 8 heures, l'épreuve de philosophie donnera le traditionnel coup d'envoi du baccalauréat général et technologique. Les épreuves se poursuivront ensuite du 17 au 23 juin.

Le baccalauréat professionnel se déroulera du 16 au 24 juin 2014.

Par ailleurs, 8 157 élèves de première passeront l'épreuve anticipée de français le 18 juin 2014.

Le baccalauréat mobilise **88 centres d'examens** et 3 700 correcteurs.

Les résultats seront communiqués **à partir du 4 juillet** et consultables à compter de cette date sur le site internet de l'académie [www.ac-clermont.fr](http://www.ac-clermont.fr), rubrique «Publinet».

## Contact presse :

**Béatrice Humbert**

service communication  
du rectorat de l'académie  
de Clermont-Ferrand  
04 73 99 33 00 ou 04 73 99 33 02  
Ce.comm@ac-clermont.fr

The screenshot shows the website interface for the Clermont-Ferrand Academy. At the top, there is a navigation menu with links for 'PARENTS ET ÉLÈVES', 'ÉTUDIANTS', 'STATISTIQUES', 'PRESSE', and 'PERSONNELS'. Below this is the academy's logo and name 'ac-clermont.fr'. A search bar is present with the text 'Entrez votre recherche ici'. The main content area is titled 'Résultats du baccalauréat 2014' and features a grid of images showing students. A blue arrow points to a 'Publinet' button in the bottom right corner of the page. The footer contains various news items and a '#NAH' hashtag.

# Les épreuves

## Les épreuves anticipées

### Baccalauréat général

Des épreuves anticipées de **français** (épreuve écrite / épreuve orale) restent traditionnellement subies par tous les candidats au baccalauréat général, un an avant les autres épreuves de l'examen.

- en série L : une épreuve écrite anticipée de sciences (durée 1h30 - coeff. 2) ; l'évaluation porte sur les acquis des deux disciplines : sciences physiques et chimiques, et sciences de la vie et de la terre.
- en série ES : une épreuve écrite anticipée de sciences (durée 1h30 - coeff. 2) ; dans cette nouvelle épreuve sont évalués, comme en série L, les acquis des deux disciplines : sciences physiques et chimiques, et sciences de la vie et de la terre.
- en série S : l'épreuve anticipée d'histoire-géographie est supprimée et rétablie en fin de classe terminale à compter de la session 2015.

Une épreuve obligatoire anticipée de **travaux personnels encadrés** (TPE) est organisée au profit de tous les élèves des classes de première. Cette épreuve, subie uniquement par les candidats scolaires, se déroule au sein de l'établissement sous la responsabilité du chef d'établissement, dans le courant du deuxième trimestre de l'année scolaire de première. Les TPE sont caractérisés par un travail, en partie collectif, réalisé dans le cadre de groupes n'excédant pas 4 élèves et impliquant au moins 2 disciplines. L'épreuve donne lieu à une note sur 20 points. Seuls sont retenus les points supérieurs à la moyenne de 10/20, affectés d'un coefficient 2. La notation prend en compte pour chacun des élèves du groupe :

- l'évaluation du travail effectué (8 points sur 20) : la note est attribuée à chaque candidat par les professeurs qui ont suivi les TPE du groupe pendant l'année ;
- une épreuve orale (12 points sur 20) : la note résulte de l'évaluation, par au moins deux professeurs autres que ceux qui ont suivi les TPE des élèves, de la présentation du travail et de la production réalisée.

Les notes obtenues à toutes les épreuves anticipées en juin 2014 seront prises en compte au titre de la session 2015 du baccalauréat.

### Baccalauréat technologique

En fin de classe de première, les élèves de toutes les séries se présentent aux épreuves écrite et orale de **français**. Ceux des séries STL, STD2A et STI2D subissent également, comme antérieurement, une épreuve orale d'**histoire - géographie**.

Depuis la session 2013 ont été mises en place :

- une épreuve d'étude de gestion dans la série STMG
- une épreuve d'activités interdisciplinaires en série ST2S.

Ces deux épreuves sont évaluées dans le cadre habituel de la formation des candidats.

### Baccalauréat professionnel

Ce baccalauréat ne comporte pas d'épreuves anticipées.

# Les épreuves terminales

## Baccalauréat général

La session 2013 du baccalauréat a vu se mettre en place les nouvelles définitions d'épreuves et les nouveaux règlements d'examen issus de la réforme du lycée.

D'une façon générale, les épreuves terminales comportent :

- des épreuves écrites et orales dites « du premier groupe ». Selon les séries, ces épreuves sont au nombre de huit, auxquelles se rajoutent deux épreuves facultatives ;
- des épreuves orales du second groupe dites « épreuves de contrôle », permettant aux candidats qui ont obtenu une moyenne comprise entre 8 et 10 au premier groupe de choisir deux disciplines parmi celles qui ont fait l'objet d'une épreuve écrite (anticipée ou non) du premier groupe ;
- une épreuve d'EPS dotée du coefficient 2.

Le baccalauréat général distingue **trois grandes séries**, à l'intérieur desquelles plusieurs profils sont possibles :

- En série L (Littéraire), cinq profils peuvent être dégagés :
  - Lettres et Langues Vivantes (épreuves de spécialité : LV1 ou LV2 approfondie, LV3)
  - Lettres classiques (épreuves de spécialité : latin ou grec ancien)
  - Lettres et arts (épreuves de spécialité : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre-expression dramatique, danse)
  - Lettres et mathématiques (épreuve de spécialité : mathématiques)
  - Lettres et droit et grands enjeux du monde contemporain

Une épreuve de littérature étrangère en langue étrangère est désormais subie par tous les candidats de cette série.

- En série ES (Economique et Social), les profils sont donnés par les épreuves de spécialités :
  - Mathématiques
  - Economie approfondie
  - Sciences sociales et politiques
- En série S (Sciences), six profils sont possibles :
  - Sciences et mathématiques
  - Sciences et physique-chimie
  - Sciences et sciences de la vie et de la terre
  - Sciences de l'ingénieur
  - Ecologie, agronomie et territoires
  - Informatique et sciences du numérique (évalué en cours d'année).

Des **enseignements dits de spécialité** permettant un approfondissement des enseignements obligatoires sont offerts aux choix des élèves. Ils ont pour but, au sein de chaque série, de caractériser leur formation. En effet, la pratique de la discipline choisie comme enseignement de spécialité doit donner aux futurs étudiants des indications sur leurs goûts et leurs chances de réussite dans l'enseignement supérieur.

- En série L, les enseignements de spécialité correspondent à un choix pour une discipline spécifique affectée de son propre coefficient.
- En séries ES et S, les enseignements de spécialité se définissent par un approfondissement, voire un complément à un enseignement obligatoire.

## Baccalauréat technologique

Il propose à la session 2014 **six grandes voies** :

- Hôtellerie
- ST2S (Sciences et Technologies de la Santé et du Social)
- STI2D (Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable)
- STD2A (Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués)
- STMG (Sciences et Technologies du Management de la Gestion)
- STL (Sciences et Technologies de Laboratoire).

Cette session voit se mettre en place la réforme des séries ST2S et STMG.

Les élèves se spécialisent dès la classe de première dans l'une d'entre elles.

L'épreuve de projet des séries technologiques est au cœur du dispositif de l'examen. Elle se déroule en deux parties, une évaluation de la réalisation en cours d'année et une soutenance au cours du troisième trimestre.

Tous les candidats passent les épreuves pratiques dès le premier groupe. Elles sont affectées de **forts coefficients**.

## Baccalauréat professionnel

Le baccalauréat professionnel présente de **très nombreuses spécialités** (cf. à titre d'exemple page 11 la liste des spécialités présentées par les candidats de l'académie).

**Le caractère professionnel de ce diplôme est très affirmé**, avec des travaux pratiques sur des plateaux techniques et des périodes de formation en milieu professionnel (22 semaines en moyenne). Les autres disciplines ne sont pas pour autant négligées : français, mathématiques, histoire - géographie, langue vivante, EPS, arts plastiques, éducation civique, juridique et sociale...

L'examen est constitué de **sept épreuves obligatoires**, une même épreuve pouvant se décomposer en plusieurs unités. Les candidats peuvent également choisir une épreuve facultative parmi celles proposées par le règlement du diplôme.

Le baccalauréat professionnel combine des épreuves ponctuelles et des épreuves évaluées par contrôle en cours de formation. Par ailleurs, selon leur origine, les candidats passent l'examen sous forme globale ou sous forme progressive :

- les candidats qui préparent le baccalauréat par la **voie scolaire** ou par la **voie de l'apprentissage** présentent obligatoirement l'examen sous forme globale, c'est à dire qu'ils subissent toutes les épreuves au cours de la même session.
- **les candidats issus de la formation professionnelle continue ou les candidats « individuels »** peuvent choisir la forme progressive ; dans ce cas, ils ne présentent que certaines unités constitutives du diplôme lors d'une même session ; ils passent les épreuves manquantes lors des sessions ultérieures ; **le délai pour obtenir l'ensemble du diplôme est de cinq ans**.

Une **épreuve orale de contrôle (rattrapage)** est organisée pour les candidats ajournés à l'issue des épreuves obligatoires du premier groupe. Elle est ouverte aux candidats qui obtiennent :

- une moyenne générale au moins égale à 8 et inférieure à 10 sur 20 à l'ensemble des sept épreuves obligatoires du 1<sup>er</sup> groupe
- et une note égale à 10 sur 20 à l'épreuve d'évaluation de la pratique professionnelle.

L'épreuve de contrôle consiste en deux interrogations d'une durée de 15 minutes chacune, menées successivement, l'une par un enseignant de mathématiques et sciences physiques ou de la spécialité concernée, l'autre par un enseignant de français et histoire-géographie.

Pour chaque partie de l'épreuve, le candidat est appelé à traiter un sujet tiré au sort et préalablement préparé pendant une durée de 15 minutes. Pour la deuxième partie de l'épreuve, le sujet tiré au sort porte soit sur le français, soit sur l'histoire-géographie.

L'épreuve est notée sur 20, chacune des parties comptant pour la moitié de la note.

Les candidats qui obtiennent, à l'issue de l'épreuve orale de contrôle et après délibération du jury, une note au moins égale à 10 sur 20 sont déclarés admis. Cette note est la moyenne entre la note obtenue à l'épreuve de contrôle et la note moyenne obtenue à l'ensemble des 7 épreuves obligatoires du premier groupe.

## La validation des acquis de l'expérience (VAE)

La VAE est une voie parmi d'autres d'acquisition d'un titre ou diplôme, de la même façon que la formation initiale ou la formation continue. Toute personne engagée dans la vie active peut faire valoir l'expérience acquise pour en demander la reconnaissance, sous la forme d'un diplôme ou titre à caractère professionnel. L'ensemble des diplômes technologiques et professionnels peut être obtenu par la voie de la VAE.

Les baccalauréats technologique et professionnel peuvent donc faire l'objet d'une démarche de VAE.

Le candidat à la VAE doit justifier d'une expérience d'au moins trois années (professionnelle ou bénévole), en rapport avec le diplôme auquel il postule. Si ces conditions sont réunies, ce candidat sera amené à constituer un livret dans lequel il détaillera très précisément les activités qu'il a développées et les compétences qu'il a acquises. Il devra ensuite défendre son dossier devant un jury composé d'enseignants et de membres de la profession.

Pour en savoir plus :

<http://vae-education-auvergne.fr/>

The screenshot shows the homepage of the VAE-education-auvergne.fr website. At the top, there is a navigation bar with 'Accès intranet', 'Nom d'utilisateur', and 'Mot de passe' fields. The main header features a large 'VAE' logo and the text 'VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE DE L'EDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE'. Below this, there are several sections: 'Les dernières actualités' with links to 'Calendrier 2014-2015 DEES DEETS DEME' and 'Calendrier 2014-2015 CAP-BTS'; 'Votre demande d'informations' with a 'CONTACTEZ-NOUS' button; and 'Ressources de la VAE' with links to 'Espace de téléchargement' and 'Sites utiles'. A prominent green button at the bottom of the page displays the phone number 'N° Vert 0 800 300 308'.

**N° Vert 0 800 300 308**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

# Plus d'un an de préparation

*Pour que chaque candidat puisse composer le jour de l'examen, une préparation longue et complexe est nécessaire. Elle implique de nombreux acteurs.*

## L'élaboration des sujets

Les sujets distribués aux candidats au mois de juin sont le résultat d'un processus qui a débuté plus d'un an auparavant.

Au mois de mai, le ministère répartit la charge des sujets à élaborer pour la prochaine session entre les académies. Dans chaque académie, la **division des examens** met en place des commissions de choix de sujets.

A partir du mois de septembre, chaque commission, sous la direction conjointe d'un **inspecteur pédagogique** et d'un **enseignant de l'université**, élabore plusieurs sujets.

En décembre et janvier, les sujets sont testés par des **professeurs** n'ayant pas fait partie des commissions de choix. Leur rôle est de s'assurer de la faisabilité des sujets et d'éliminer d'éventuelles erreurs.

Les sujets sont ensuite modifiés si nécessaire.

En février, le **recteur** procède au choix définitif des sujets sur lesquels les candidats « plancheront ». Des sujets sont également retenus pour la session de remplacement, ainsi que des sujets de secours pour le cas où un incident remettrait en cause l'utilisation des sujets principaux.

Chaque division des examens transmet ensuite aux autres académies les sujets dont elle a la charge. Les sujets sont stockés dans des **locaux sécurisés**. D'une façon générale, l'ensemble du processus doit s'accompagner de la plus grande discrétion professionnelle de la part des différents intervenants.

En juin, les sujets sont acheminés vers les **centres d'examens** où ils sont conservés en lieu sûr, jusqu'au jour des épreuves.

## L'organisation des épreuves

La préparation des épreuves a pour but de planifier et de mettre en place, sur le plan matériel et humain, une organisation sans faille. Elle débute par l'inscription des candidats et se poursuit par la constitution des jurys, la détermination des centres d'examens, l'affectation des candidats dans les centres d'examen, la définition, voire la fourniture de la matière d'œuvre nécessaire, la convocation des candidats et des membres de jurys...

Dans cette organisation, non seulement les **services du rectorat**, mais aussi les **chefs d'établissements** et leurs équipes jouent un rôle déterminant. Ces derniers sont en effet responsables de centre d'examen pour le baccalauréat et sont à ce titre chargés de la préparation des locaux, de la surveillance du bon déroulement des épreuves, de la distribution des sujets, de l'anonymat des copies et de leur remise aux correcteurs, de l'organisation des épreuves du second groupe...

### Les élèves en situation de handicap et le baccalauréat

Chaque année, des élèves en situation de handicap suivis par les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) se présentent au baccalauréat. Cette année, 63 élèves de terminale en situation de handicap passeront cet examen, dont 23 pour le baccalauréat professionnel, 8 pour le baccalauréat technologique et 32 pour le baccalauréat général.

La réglementation dispose que, pour garantir l'égalité de leurs chances avec les autres candidats, les candidats aux examens ou concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur qui présentent un handicap tel que défini à l'article L. 114 du code de l'action sociale et des familles ont la possibilité de bénéficier d'aménagements qui peuvent concerner toutes les formes d'épreuves, quel que soit le mode d'évaluation des épreuves et, pour un diplôme, quel que soit son mode d'acquisition. Ils peuvent, selon les conditions individuelles, s'appliquer à tout ou partie des épreuves de ces examens ou concours.

D'ores et déjà, 48 de ces candidats au baccalauréat ont demandé à bénéficier de l'accompagnement personnalisé pour l'orientation après baccalauréat en liaison avec les services du rectorat, le Service Université Handicap et l'association Handi-Sup.

L'an dernier, 56 bacheliers en situation de handicap ont poursuivi leurs études dans l'enseignement supérieur en bénéficiant de cet accompagnement personnalisé.



# Les candidats de la session 2014

## Épreuves anticipées

### Baccalauréat général

	Français	Sciences série L, ES
<i>Allier</i>	1389	665
<i>Cantal</i>	521	232
<i>Haute-Loire</i>	1165	595
<i>Puy-de-Dôme</i>	2946	1397
<b>Académie</b>	<b>6021</b>	<b>2889</b>

### Baccalauréat technologique

	Français	Histoire - géographie (séries STI2D, STD2A et STL)	Activités interdisciplinaires (ST2S)	Étude de gestion (STMG)
<i>Allier</i>	573	185	149	225
<i>Cantal</i>	207	85	49	73
<i>Haute-Loire</i>	357	118	99	140
<i>Puy-de-Dôme</i>	999	357	181	405
<b>Académie</b>	<b>2136</b>	<b>745</b>	<b>478</b>	<b>843</b>

## Répartition des 11 606 candidats selon le type de baccalauréat

Baccalauréat général		Baccalauréat technologique		Baccalauréat professionnel	
5 759	49,64 %	2 290	19,74 %	3 557	30,62 %

## Bac général : 5 759 candidats

### Répartition par série

Littéraire	Economique et social	Scientifique
1 003	1 851	2 905
17,42%	32,14%	50,44%

### Répartition par département

Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme
1 285	510	1 056	2 908
22,31%	8,86%	18,34%	50,49%

### Répartition par centre d'examen pour les épreuves écrites

1 285 dans l'Allier, dont		
433	Lycée Albert Londres	Boulevard du 8 Mai 1945 - 03300 Cusset
396	Lycée Madame de Staël	1 rue Madame de Staël - 03100 Montluçon
380	Lycée Théodore de Banville	12 cours Vincent d'Indy - 03017 Moulins Cedex
76	Lycée Blaise de Vigenère	51 avenue Pasteur - 03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule
510 dans le Cantal, dont		
257	Lycée Emile Duclaux	6, avenue Henri Mondor, BP 517 - 15005 Aurillac Cedex
80	Lycée Jean Monnet	10 rue du Dr Chibret - 15005 Aurillac Cedex
59	Lycée	Site Marmontel, 12 rue du Collège - 15200 Mauriac
114	Lycée de Haute-Auvergne	20 rue M. Boudet, BP 41 - 15101 Saint-Flour Cedex
1 056 dans la Haute-Loire, dont		
102	Lycée Polyvalent La Fayette	Plateau Saint-Laurent - 43100 Brioude
40	Lycée Saint Julien	7 place du Valla - 43101 Brioude
140	Lycée Charles et Adrien Dupuy	La Roche Arnaud, rue du Dr Durand - 43003 Le Puy Cedex
174	Lycée Simone Weil	Boulevard Maréchal Joffre, BP 93 - 43003 Le Puy Cedex
89	Lycée Saint Jacques de Compostelle	4-10 boulevard Montferrand - 43000 Le Puy-en-Velay
259	Lycée Léonard de Vinci	43120 Monistrol-sur-Loire
169	Lycée Notre Dame du Château	Montée du Prince - 43120 Monistrol-sur-Loire
83	Lycée La Chartreuse Paradis	Rue du Pont de la Chartreuse - 43700 Brives Charensac
2 908 dans le Puy-de-Dôme, dont		
95	Lycée Blaise Pascal	23 rue Blaise Pascal - 63600 Ambert
138	Lycée Sainte Thècle	7 rue Amélie Murat - 63402 Chamalières Cedex 1
376	Lycée Blaise Pascal	36 avenue Carnot - 63037 Clermont-Ferrand Cedex
444	Lycée Jeanne d'Arc	40 avenue de Grande Bretagne - 63037 Clermont-Fd Cedex
228	Lycée La Fayette	21 bd Robert Schuman, BP 57 - 63002 Clermont-Fd Cedex
284	Lycée Ambroise Brugière	44 rue des Planchettes - 63039 Clermont-Ferrand Cedex 2
167	Lycée Godefroy de Bouillon	14 rue Godefroy de Bouillon - 63037 Clermont-Ferrand
78	Lycée Fénelon	1 cours Raymond Poincaré - 63037 Clermont-Ferrand
272	Lycée René Descartes	Zone des Toulait - 63800 Couron
277	Lycée Murat	27 boulevard Pasteur BP 5 - 63501 Issoire Cedex
178	Lycée Montdory	Cité du Pontel - 63304 Thiers Cedex
371	Lycée Claude et Pierre Virlogeux	1 rue Général Chapsal BP 48 - 63201 Riom Cedex

5 759 dans l'académie

## Bac technologique : 2 290 candidats

### Répartition par série

140 en STL (Sciences et Technologies de Laboratoire), soit 6%	
101	<i>Biotechnologie</i>
39	<i>Sciences physiques et chimiques de laboratoire</i>
471 en STI2D(Sciences et Technologies de l'Industrie et du développement Durable), soit 20,6%	
56	<i>Architecture et constructions</i>
109	<i>Energie et environnement</i>
186	<i>Innovation technologique et écoconstruction</i>
120	<i>Système d'information et numérique</i>
917 en STMG (Sciences et Technologies du management et de la Gestion), soit 40%	
283	<i>Ressources humaines et communication</i>
242	<i>gestion et finance</i>
23	<i>systèmes d'information de gestion</i>
369	<i>Mercatique</i>
92 en STD2A (Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués), soit 4%	
592 en ST2S (Sciences et Technologies de la Santé et du Social), soit 25,9%	
78 en hôtellerie, soit 3,5%	

### Répartition par département

Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme
604	242	403	1 041
26,4%	10,6%	17,6%	45,4%

## Répartition par centre d'examen pour les épreuves écrites

Séries	STD2A	STI2D	STL	ST2S	STMG	Hôtellerie	Total
<b>Allier</b>	<b>46</b>	<b>108</b>	<b>26</b>	<b>178</b>	<b>214</b>	<b>21</b>	<b>593</b>
<b>Lycée Jean Monnet</b> 12 rue du Repos BP 5 - 03400 Yzeure	46	18		35	68		156
<b>Lycée Paul Constans</b> Rue Christophe Thivrier BP 415 - 03100 Montluçon		51	26		71		159
<b>Lycée Albert Londres</b> Boulevard du 8 Mai 1945 - 03306 Cusset cedex		39			75		114
<b>Lycée Geneviève Vincent</b> Boulevard du Général De Gaulle 03600 Commentry				61			61
<b>Lycée Valéry Larbaud</b> Boulevard Gabriel Peronnet 03300 Cusset				82		21	103
<b>Cantal</b>	<b>27</b>	<b>33</b>	<b>13</b>	<b>74</b>	<b>95</b>		<b>242</b>
<b>Lycée Jean Monnet</b> 10 rue D <sup>r</sup> Chibret BP 535 - 15005 Aurillac cedex		33	13	52	62		160
<b>Lycée St Eugène St Joseph</b> 47 avenue des Prades 15000 Aurillac	27			22	11		60
<b>Lycée de Haute-Auvergne</b> 20 rue Marcelin Boudet BP 41 - 15101 St-Flour cedex					22		22
<b>Haute-Loire</b>		<b>72</b>	<b>19</b>	<b>129</b>	<b>156</b>		<b>376</b>
<b>Lycée Charles et Adrien Dupuy</b> La Roche Arnaud - Rue D <sup>r</sup> Durand 43003 Le Puy cedex		45					45
<b>Lycée Simone Weil</b> Boulevard Maréchal Joffre BP 93 - 43003 Le Puy cedex			19	129	72		220
<b>Lycée Léonard de Vinci</b> 43120 Monistrol-sur-Loire					49		49
<b>Lycée Notre Dame du Château</b> Montée du Prince 43120 Monistrol-sur-Loire		27					27
<b>Lycée polyvalent La Fayette</b> Plateau Saint-Laurent 43100 Brioude					35		35
<b>Lycée La Chartreuse Paradis</b> Rue du Pont de la Chartreuse 43700 Brives-Charensac							
<b>Puy-de-Dôme</b>	<b>30</b>	<b>215</b>	<b>68</b>		<b>461</b>	<b>57</b>	<b>831</b>
<b>Lycée polyvalent</b> Voie Romaine 63400 Chamalières						57	57
<b>Lycée Ambroise Brugière</b> 44 rue des Planchettes 63039 Clermont- Ferrand cedex 2					105		105
<b>Lycée La Fayette</b> 21 bd R. Schuman BP 57 - 63002 Clermont- Ferrand		134					134
<b>Lycée Sidoine Apollinaire</b> 20 rue Jean Richepin 63037 Clermont-Ferrand cedex			45		171		216
<b>Lycée René Descartes</b> Zone des Toulait 63800 Cournon	30				35		65
<b>Lycée Murat</b> 27 boulevard Pasteur BP 5 - 63501 Issoire cedex					51		51
<b>Lycée Pierre Joël Bonté</b> 2 avenue Averroes 63201 Riom cedex		32					32
<b>Lycée Claude et Pierre Virlogeux</b> 1 rue Général Chapsal BP 48 - 63201 Riom cedex					72		72
<b>Lycée Montdory</b> Cité du Pontel 63304 Thiers cedex					27		27
<b>Lycée Jean Zay</b> 21 rue Jean Zay BP 120 - 63304 Thiers cedex		49	23				72

## Bac professionnel : 3 557 candidats

### Répartition par spécialité et département

1 653 dans le secteur industriel, soit 46,4%	03	15	43	63	Académie
Aéronautique (mécanique système avionique)				14	14
Aéronautique (mécanique systèmes cellules)				8	8
Aménagement finition du bâtiment	1	7		14	22
Artisanat et métiers d'art (communication visuelle plurimedia)		27		46	73
Artisanat et métiers d'art (ébéniste)		14		11	25
Artisanat et métiers d'art (marchandisage visuel)				17	17
Artisanat et métiers d'art (tapissier d'ameublement)				8	8
Bio industries de transformation	15	14			29
Construction des carrosseries				7	7
Électrotechnique, énergie et équipements communicants	99	18	42	99	258
Esthétique, cosmétique, parfumerie	27		1	46	74
Étude et définition de produits industriels				10	10
Hygiène et environnement				26	26
Industries de procédés	22				22
Maintenance de matériels agricoles	27				27
Maintenance de matériels de parcs et jardins	14				14
Maintenance de matériels de travaux publics et manutention	17				17
Maintenance des équipements industriels	29	25	29	88	171
Maintenance véhicules auto (motocycles)	10			2	12
Maintenance véhicules auto (véhicules industriels)				27	27
Maintenance véhicules auto (voitures particulières)	33	10	27	56	126
Métiers de la mode			1	48	49
Métiers du cuir				26	26
Métiers du pressing et de la blanchisserie				1	1
Optique lunetterie	29				29
Ouvrages du bâtiment (aluminium, verre, matériaux de synthèse)					0
Photographie				11	11
Pilotage des systèmes de production automatisée	3			15	18
Plastiques et composites				8	8
Production graphique				13	13
Production imprimée				9	9
Prothèse dentaire				19	19
Réparation des carrosseries	7			19	26
Systèmes électroniques numériques	27	23	18	27	95
Technicien aérostructure				17	17
Technicien constructeur bois			8	13	21
Technicien de scierie				10	10
Technicien du bâtiment (assistant en architecture)			9	17	26
Technicien du bâtiment (étude et économie)				15	15
Technicien du bâtiment (organisation et réalisation du gros œuvre)	12			16	28
Technicien du froid et du conditionnement de l'air			9	13	22
Technicien d'usinage	12		12	17	41
Technicien en chaudronnerie industrielle	13		12	30	55
Technicien géomètre topographe				13	13
Technicien installation de systèmes énergétiques et climatiques	13		10	12	35
Technicien menuisier agenceur		19		15	34
Technicien outilleur	2				2
Technicien maintenance systèmes climatiques				30	30
Travaux publics				15	15

## Répartition par spécialité et département

1 904 dans le secteur tertiaire, soit 53,6%	03	15	43	63	Académie
ASSP	146	88	83	178	495
Accueil, relation clients et usagers	32	6	26	60	124
Commerce	142	47	54	154	397
Commercialisation et services en restauration	42	9	14	25	90
Comptabilité	61	25	35	85	206
Conducteur transport routier de marchandises				24	24
Logistique				36	36
cuisine	70	12	34	27	143
Secrétariat	72	14	22	79	187
Sécurité et prévention				26	26
Services de proximité et vie locale	26	16	1	28	71
Transport	9			12	21
Vente	12		24	48	84

## Répartition par département

Allier		Cantal		Haute-Loire		Puy-de-Dôme	
<b>1024</b>	<b>28,8 %</b>	<b>374</b>	<b>10,5 %</b>	<b>470</b>	<b>13,2 %</b>	<b>1689</b>	<b>47,5 %</b>

# Les résultats

## Les résultats académiques des cinq dernières années

(y compris ceux du ministère de l'agriculture)

### Baccalauréat général

	Admis	Pourcentage d'admis	
		Académie	France métropolitaine
2009	5344	91,2	88,9
2010	4955	88,8	87,3
2011	5089	89,9	88,3
2012	5049	90,5	89,6
<b>2013</b>	<b>5403</b>	<b>93,5</b>	<b>92,0</b>

### Baccalauréat technologique

	Admis	Pourcentage d'admis	
		Académie	France métropolitaine
2009	2354	81,5	79,8
2010	2353	83,0	81,6
2011	2345	85,0	82,3
2012	2139	85,4	83,2
<b>2013</b>	<b>2200</b>	<b>89,1</b>	<b>86,4</b>

### Baccalauréat professionnel

	Admis	Pourcentage d'admis	
		Académie	France métropolitaine
2009	2463	86,8	87,3
2010	2566	87,3	86,5
2011	3373	84,1	84,0
2012	3890	82,4	78,4
<b>2013</b>	<b>3170</b>	<b>81,6</b>	<b>78,9</b>

L'historique depuis l'année 2000 des résultats détaillés, académiques et par département, est en ligne sur le site Internet :

[www.ac-clermont.fr/stat](http://www.ac-clermont.fr/stat)

## Les résultats 2013 par département

### Baccalauréat général

	Admis	Pourcentage d'admis
<i>Allier</i>	1199	91,9%
<i>Cantal</i>	495	95,4%
<i>Haute-Loire</i>	1010	95,4%
<i>Puy-de-Dôme</i>	2699	93,1%

### Baccalauréat technologique

	Admis	Pourcentage d'admis
<i>Allier</i>	570	90,3%
<i>Cantal</i>	262	91,6%
<i>Haute-Loire</i>	368	89,3%
<i>Puy-de-Dôme</i>	1000	87,8%

### Baccalauréat professionnel

	Admis	Pourcentage d'admis
<i>Allier</i>	800	81,4%
<i>Cantal</i>	339	78,3%
<i>Haute-Loire</i>	500	83,1%
<i>Puy-de-Dôme</i>	1531	82,0%

Source : résultats définitifs à partir de la BCP

## Les résultats 2013 des candidats de la VAE

Baccalauréat professionnel visé	Nombre de dossiers examinés	Nombre de validations totales	Nombre de validations partielles	Nombre de non validation
Aéronautique option mécanicien systèmes cellules	2	2	0	0
Accueil relation clients et usagers	4	3	1	0
Bio-industries de transformation	1	0	1	0
Commerce	6	5	1	0
Comptabilité	3	3	0	0
Conducteur transport routier marchandises	1	0	1	0
Électrotechnique énergie équipements industriels	2	2	0	0
Logistique	2	2	0	0
Maintenance véhicules automobiles option véhicules industriels	1	1	0	0
Maintenance véhicules automobiles option motocycles	1	0	1	0
Maintenance des équipements industriels	2	2	0	0
Maintenance des matériels option parcs et jardins	1	0	1	0
Optique lunetterie	1	0	1	0
Pilotage des systèmes de production automatisés	1	1	0	0
Restauration	1	0	1	0
Secrétariat	6	5	1	0
Sécurité prévention	3	0	1	2
Technicien géomètre-topographe	1	1	0	0
Vente (prospection, négociation, suivi de clientèle)	3	3	0	0
<b>Total</b>	<b>42</b>	<b>30</b>	<b>10</b>	<b>2</b>



# Le calendrier des épreuves

## Épreuves anticipées

Français (baccalauréats général et technologique)	
<b>Épreuves écrites :</b> mercredi 18 juin 2014	<i>Bac général :</i> de 8h à 12h <i>Bac technologique :</i> de 14h à 18h
<b>Épreuves orales :</b> du mardi 24 au lundi 30 juin 2014	
Sciences (baccalauréat général séries ES et L)	
Vendredi 20 juin 2014 de 8h à 9h30	
Histoire - géographie (baccalauréat technologique séries STL, STI2D et STD2A)	
Du lundi 23 au mercredi 25 juin 2014	

## Baccalauréat général

<b>Épreuve écrite de philosophie</b>	<b>Autres épreuves écrites</b>
Lundi 16 juin 2014 de 8h à 12h	Du mardi 17 au lundi 23 juin 2014
<b>Épreuves orales obligatoires</b>	<b>Épreuves orales du 2<sup>e</sup> groupe (oral de contrôle)</b>
Du mardi 24 au jeudi 26 juin 2014	Mardi 8 et mercredi 9 juillet 2014

## Baccalauréat technologique

<b>Épreuve écrite de philosophie</b>	<b>Autres épreuves écrites</b>	<b>Oral du 2<sup>e</sup> groupe</b>
Lundi 16 juin 2014 de 14h à 18h	Du mardi 17 au lundi 23 juin 2014	Mardi 8 et mercredi 9 juillet 2014

## Baccalauréat professionnel

Secteur industriel	Secteur tertiaire
<b>Épreuves professionnelles</b> (pour les candidats non scolarisés seulement, les candidats scolarisés sont évalués en cours de formation)	<b>Épreuves orales et pratiques</b>
Du 10 au 13 juin 2014	Du 10 au 13 juin 2014
<b>Épreuves facultatives de langues</b>	<b>Épreuves facultatives de langues</b>
Mardi 3 juin 2014	Mardi 3 juin 2014
<b>Épreuves écrites</b>	<b>Épreuves écrites</b>
Du 16 au 20 juin 2014	Du 16 au 20 juin 2014
<b>Épreuve orale de contrôle</b>	<b>Épreuve orale de contrôle</b>
Lundi 7 juillet 2014	Lundi 7 juillet 2014

# Le calendrier des résultats et les centres de délibérations

## Baccalauréat général

1<sup>er</sup> groupe d'épreuves : vendredi 4 juillet 2014

2<sup>e</sup> groupe d'épreuves : mardi 8 et mercredi 9 juillet 2014

### Lycées centres de délibérations du baccalauréat général

<i>Allier</i>	Théodore Banville - Moulins Séries ES, L et S de l'Allier
<i>Cantal</i>	Emile Duclaux – Aurillac Séries ES, L et S du Cantal
<i>Haute-Loire</i>	Charles et Adrien Dupuy - Le Puy Séries ES, L et S de la Haute Loire
<i>Puy-de-Dôme</i>	<i>Série L</i> : Ambroise Brugière - Clermont-Ferrand + spécialité L-arts de l'académie
	<i>Série S</i> : Jeanne d'Arc - Clermont-Ferrand Spécialités maths, physique Spécialités sciences de l'ingénieur et écologie, agronomie et territoires de l'académie
	<i>Série S</i> : Blaise Pascal - Clermont-Ferrand SVT, physique, informatique et sciences du numérique
	<i>Série ES</i> : Virlogeux - Riom

## Baccalauréat technologique

1<sup>er</sup> groupe d'épreuves : vendredi 4 juillet 2014

2<sup>e</sup> groupe d'épreuves : jeudi 10 juillet 2014

### Hôtellerie

Lycée centre de délibérations (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> groupes)	Lycées d'origine des élèves
Polyvalent, Chamalières	Polyvalent, Chamalières Valéry Larbaud, Cusset

### Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)

Lycées centres de délibérations (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> groupes)	Lycées d'origine des élèves
Valéry Larbaud, Cusset	Anna Rodier, Moulins Geneviève Vincent, Commeny Valéry Larbaud, Cusset Sainte-Proculle, Gannat
Simone Weil, Le Puy	Simone Weil, Le Puy Anne Marie Martel, Le Puy
Polyvalent, Chamalières	Sidoine Apollinaire, Clermont-Ferrand Sainte-Thécle, Chamalières
Jean Monnet, Aurillac	Saint-Eugène Saint-Joseph, Aurillac Jean Monnet, Aurillac

## Sciences et technologies de la gestion (STMG)

Séries	Lycées centres de délibérations (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> groupes)	Lycées d'origine des élèves
Ressources humaines et communication	Jean Monnet, Yzeure	Jean Monnet, Yzeure Anna Rodier, Moulins Albert Londres, Cusset Paul Constans, Montluçon
	Simone Weil, Le Puy	Simone Weil, Le Puy Anne Marie Martel, Le Puy Collège Cévenol, Le Chambon/Lignon
	René Descartes, Cournon d'Auvergne	Murat, Issoire Montdory, Thiers Virlogeux, Riom Sidoine Apollinaire, Clermont-Ferrand Saint-Alyre, Clermont-Ferrand Ambroise Brugière, Clermont-Ferrand
Gestion et finance	Jean Monnet, Yzeure	Jean Monnet, Yzeure Albert Londres, Cusset Paul Constans, Montluçon
	Simone Weil, Le Puy	Jean Monnet, Aurillac Saint-Eugène St Joseph, Aurillac Haute- Auvergne, Saint-Flour Léonard de Vinci, Monistrol-sur-Loire La Fayette, Brioude Simone Weil, Le Puy La Chartreuse Paradis, Brives Charensac Cévenol, Le Chambon sur Lignon
	Lycée Sidoine Apollinaire, Clermont-Ferrand	Montdory, Thiers Murat, Issoire Ambroise Brugière, Clermont-Ferrand Virlogeux, Riom Sidoine Apollinaire, Clermont-Ferrand Saint-Alyre, Clermont-Ferrand Godefroy de Bouillon, Clermont-Fd René Descartes, Cournon
Systemes d'information de gestion	René Descartes, Cournon d'Auvergne	Sidoine Apollinaire, Clermont-Ferrand Godefroy de Bouillon, Clermont-Ferrand Albert Londres, Cusset La Chartreuse Paradis, Brives Charensac Jean Monnet, Aurillac
Mercatique	Jean Monnet, Yzeure	Jean Monnet, Yzeure Paul Constans, Montluçon Albert Londres, Cusset
	Simone Weil, Le Puy	Simone Weil, Le Puy Anne Marie Martel, Le Puy La Fayette, Brioude Léonard de Vinci, Monistrol-sur-Loire Jean Monnet, Aurillac St Eugène St Joseph, Aurillac Haute-Auvergne, Saint-Flour
	Lycée Sidoine Apollinaire, Clermont-Ferrand	Montdory, Thiers Sidoine Apollinaire, Clermont-Ferrand Saint-Alyre, Clermont-Ferrand Godefroy de Bouillon, Clermont-Fd Ambroise Brugière, Clermont-Ferrand Virlogeux, Riom Murat, Issoire

## Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)

Spécialités	Lycées centres de délibérations (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> groupes)	Lycées d'origine des élèves
Énergie-environnement Innovation technologique et écoconception Systèmes informatique et numérique Architecture et construction	La Fayette, Clermont-Ferrand	Etablissements du Puy-de-Dôme
Énergie-environnement Innovation technologique et écoconception Systèmes informatique et numérique Architecture et construction	Paul Constans, Montluçon	Etablissements de l'Allier
Énergie-environnement Innovation technologique et écoconception Systèmes informatique et numérique Architecture et construction	Jean Monnet Aurillac	Etablissements du Cantal et de la Haute-Loire

## Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)

Lycée centre de délibérations (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> groupes)	Lycées d'origine des élèves
René Descartes, Courmon d'Auvergne	Académie

## Sciences et technologies de laboratoire (STL)

Spécialités	Lycée centre de délibérations (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> groupes)	Lycées d'origine des élèves
Biotechnologie Sciences physiques et chimiques de laboratoire	Sidoine Apollinaire, Clermont-Ferrand	Académie

## Baccalauréat professionnel

### Centre de délibérations de la SEP du lycée de Chamalières

Délibérations des épreuves du premier groupe <b>jeudi 3 juillet 2014</b>	9h	cuisine, commercialisation et service en restauration
Délibérations finales à l'issue de l'épreuve de contrôle <b>mardi 8 juillet 2014</b>	10h	cuisine, commercialisation et service en restauration

### Centre de délibérations du LP Amédée Gasquet de Clermont-Ferrand

Délibérations des épreuves du premier groupe <b>mercredi 2 juillet 2014</b>	8h30	vente
	10h30	accueil
	14h	commerce
Délibérations finales, à l'issue de l'épreuve de contrôle <b>mercredi 9 juillet 2014</b>	8h30	vente
	9h30	accueil
	10h30	commerce

### Centre de délibérations LP Camille Claudel de Clermont-Ferrand

Délibérations des épreuves du premier groupe <b>mercredi 2 et jeudi 3 juillet 2014</b>	2 juillet à 15h	systèmes électroniques numériques
	3 juillet à 8h30	Sécurité - prévention
Délibérations finales à l'issue de l'épreuve de contrôle <b>mercredi 9 juillet 2014</b>	14h30	sécurité - prévention
	11h30	systèmes électroniques numériques

## Centre de délibérations du LP Roger Claustres de Clermont-Ferrand

Délibérations des épreuves du premier groupe <b>mercredi 2 juillet 2014</b>	8h30	maintenance des équipements industriels
	9h30	pilotage des systèmes de pilotage automatisés
	10h	AMA ébéniste
	11h	technicien d'usinage
	11h30	technicien outilleur
	13h30	technicien en chaudronnerie industrielle
	14h	étude et définition de produits industriels
Délibérations finales à l'issue de l'épreuve de contrôle <b>mercredi 9 juillet 2014</b>	8h30	pilotage de systèmes automatisés
	9h	maintenance des équipements industriels
	9h45	technicien outilleur
	10h	technicien d'usinage, technicien en chaudronnerie industrielle
	10h30	technicien en chaudronnerie industrielle
	11h	AMA ébéniste étude et définition de produits industriels

## Centre de délibérations du LP Boulanger de Pont-du-Château

Délibérations des épreuves du premier groupe <b>mercredi 2 juillet 2014</b>	8h30	plastiques et composites
	9h15	construction des carrosseries
	9h45	construction des carrosseries
	11h	conducteur transport routier
	11h30	maintenance des véhicules
<b>jeudi 3 juillet 2014</b>	10h30	logistique
Délibérations finales à l'issue de l'épreuve de contrôle <b>mercredi 9 juillet 2014</b>	8h30	plastiques et composites
	9h15	construction des carrosseries
	9h45	construction des carrosseries
	11h	conducteur transport routier
	11h30	maintenance des véhicules
	16h	logistique

## Centre de délibérations du lycée Pierre Joël Bonté de Riom

Délibérations des épreuves du premier groupe mercredi 2 juillet 2014	8h	technicien du froid et du conditionnement de l'air
	9h	technicien du bâtiment, assistant en architecture technicien en installation de systèmes énergétiques et climatiques
	10h	technicien du bâtiment étude et économie technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
	10h30	technicien du bâtiment réalisation du gros-oeuvre
	11h	technicien géomètre topographe
	14h	technicien constructeur bois
	15h	technicien menuisier agenceur
Délibérations finales à l'issue de l'épreuve de contrôle mercredi 9 juillet 2014	8h	technicien du froid et du conditionnement de l'air
	8h30	technicien en installation de systèmes énergétiques et climatiques
	9h	technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques technicien du bâtiment, assistant en architecture
	10h	technicien du bâtiment étude et économie
	10h30	technicien du bâtiment réalisation du gros-oeuvre technicien géomètre topographe
	11h	technicien constructeur bois
	11h30	technicien menuisier agenceur

## Centre de délibérations du LP Marie Laurencin de Riom

Délibérations des épreuves du premier groupe mercredi 2 juillet 2014	8h30	métiers du cuir
	9h	comptabilité
	10h	métiers de la mode
	13h	AMA marchandisage visuel
	14h	secrétariat
Délibérations finales à l'issue de l'épreuve de contrôle mercredi 9 juillet 2014	9h	métiers du cuir
	10h	métiers de la mode comptabilité
	11h	secrétariat
	13h	AMA marchandisage visuel

## Centre de délibérations du LP Vercingétorix de Romagnat

Délibérations des épreuves du premier groupe mercredi 2 juillet 2014	8h	AMA communication visuelle et plurimédia
	8h30	électrotechnique
	10h	bio-industries de transformation
	10h30	industries de procédés
Délibérations finales à l'issue de l'épreuve de contrôle mercredi 9 juillet 2013	8h	électrotechnique
	8h30	AMA communication visuelle et plurimédia
	10h	bio-industries de transformation
	10h30	industries de procédés

# La consultation des résultats

Les résultats seront accessibles à partir des dates indiquées ci-dessous sur le site internet de l'académie  
[www.ac-clermont.fr](http://www.ac-clermont.fr)



## Épreuves anticipées

**À partir du vendredi 11 juillet 2014**

## Baccalauréats général et technologique

Résultats des épreuves du 1<sup>er</sup> groupe

vendredi 4 juillet 2014 à partir de 9h

Épreuves du 2<sup>nd</sup> groupe

mardi 8 et mercredi 9 juillet 2014

## Baccalauréat professionnel

Résultats des épreuves du 1<sup>er</sup> groupe

vendredi 4 juillet 2014 à partir de 10h

Résultats définitifs après oral de contrôle

jeudi 10 juillet 2014 à partir de 17h



# Questions de journalistes

## Combien d'élèves présentent cette année ?

- l'**Abibac** (double délivrance du baccalauréat et de l'Abitur allemand) : 18
- le **bachibac** (double délivrance du baccalauréat et du bachillerato espagnol) : 19
- l'**option langue des signes française (LSF)** : 19
- l'**option internationale** : 31 « britannique » et 22 « américain »
- l'**indication section européenne** : 1127  
(1026 en bac général, 25 en bac technologique, 76 en bac professionnel).

## Combien d'élèves ont demandé à passer une épreuve de langue régionale (auvergnat ou langue d'Oc) ?

- Baccalauréat général : 12
- Baccalauréat technologique : pas de candidats

Ils étaient **près de 700 en 1984** sur l'ensemble des baccalauréats général et technologique.

## De quelle manière sont élaborés les sujets du bac ?

La procédure d'élaboration et de choix des sujets des épreuves écrites des baccalauréats général et technologique est définie par une circulaire ministérielle n° 2012-059 du 3 avril 2012 (publiée au BOEN n° 15 du 12 avril 2012). Les grandes lignes de cette procédure sont les suivantes :

Chaque académie a en charge la conception de sujets selon une carte nationale de répartition.

- Les sujets sont préparés par des « commissions d'élaboration des sujets » composées de professeurs de lycée et coprésidées par un inspecteur général de l'éducation nationale et un enseignant titulaire de l'enseignement supérieur.
- Chaque sujet élaboré est soumis séparément à deux professeurs de lycée n'ayant pas participé aux travaux de commission. Le rôle de ces « professeurs d'essai » consiste à éliminer les erreurs éventuelles à l'intérieur du sujet et à repérer les difficultés particulières qu'il pourrait présenter.
- Les coprésidents de la commission prennent connaissance des rapports des professeurs d'essai et demandent, le cas échéant, à la commission de modifier le sujet initial pour tenir compte de leurs observations.
- À l'issue de ce processus, les coprésidents rédigent un rapport attestant la conformité du sujet à la réglementation en vigueur.
- Le choix définitif des sujets appartient au recteur d'académie.

## Une fois le sujet choisi, que se passe-t-il avant qu'il n'arrive dans la salle d'examen ?

Les sujets du baccalauréat étant nationaux, les académies procèdent entre elles aux échanges des différents sujets élaborés par chacune.

Les sujets sont ensuite reproduits dans chaque académie, en fonction des besoins, puis conditionnés en paquets et remis quelques jours avant les épreuves aux chefs d'établissements des centres d'examen.

# Questions de journalistes

## Peut-il y avoir des fuites ? Que se passe-t-il dans ce cas là ?

Il n'est pas possible d'exclure radicalement ce risque. Les bruits de fuites existent plus fréquemment que les fuites réelles. Une maladresse ou une malveillance pourrait être à l'origine de la communication prématurée d'un sujet.

En cas de fuite avérée, un sujet de secours est mis en place et utilisé dans des délais très brefs pour chacune des épreuves de l'examen.

## Où sont stockés les sujets et comment sont-ils acheminés vers les établissements ?

Ils sont conservés dans des locaux sécurisés. Les chefs d'établissements des centres d'épreuves sont convoqués pour venir les retirer le moment venu.

*(Les sujets de l'académie de Clermont-Ferrand seront disponibles au service communication du rectorat à la fin des épreuves).*

## Comment est géré le stock des copies et brouillons ?

La division des examens et concours du rectorat commande la papeterie et la fait livrer dans les centres d'examens.

## Que deviennent les copies après correction ? Les élèves peuvent-ils les récupérer ?

Elles sont conservées et peuvent être consultées par les candidats pendant un an pour les épreuves terminales et pendant deux ans pour les épreuves anticipées. Il est possible de consulter sur place et/ou d'obtenir une photocopie. L'original est conservé dans le centre de délibérations et dans des centres de regroupements départementaux en ce qui concerne les épreuves anticipées.

## Quelles sont les sanctions en matière de fraude ?

Un nouveau décret n° 2012-640 du 3 mai 2012 modifié par le décret 2013-469 du 5 juin 2013 a réformé à compter de la session 2012 la procédure disciplinaire jusque-là régie par le décret n°92-657 du 13 juillet 1992 modifié : auparavant organisée devant la section disciplinaire du conseil d'administration de l'université, la procédure disciplinaire est désormais confiée à une commission de discipline du baccalauréat, composée de sept personnes nommées par le recteur.

Les sanctions susceptibles d'être prononcées vont du blâme à l'interdiction de subir tout examen, ou de prendre toute inscription dans un établissement public d'enseignement, pour une durée maximum de cinq ans.

## Les amis d'un candidat peuvent-ils consulter ses notes en ligne ?

Non, le détail des notes obtenues au baccalauréat ne peut être réglementairement communiqué qu'aux candidats eux-mêmes ou à leurs représentants légaux s'ils sont mineurs.



Pour accompagner les candidats au bac 2014 et faciliter leurs révisions, le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche a mis en ligne un espace web dédié :

**"Bac 2014 : nos conseils pour bien se préparer !",**  
accessible depuis l'URL

[education.gouv.fr/bac2014](http://education.gouv.fr/bac2014)

Les élèves et leurs familles y trouveront :

- des conseils pratiques en vidéos et en images,
- les dates du baccalauréat 2014 des voies générale, technologique et professionnelle,
- ce qu'il faut savoir avant d'entrer dans la salle d'examens,
- les réponses aux principales questions des élèves, etc.

**#BAC2014 : Des conseils pour bien se préparer !**  
*Établir un planning de révision pour ne pas faire d'impasse et se rassurer.*



**#BAC2014 : Des conseils pour bien se préparer !**  
*Preter à distance de son téléphone pendant les séances de travail.*



Autant d'éléments pour permettre aux élèves de se préparer sereinement dans la dernière ligne droite avant les épreuves !



[www.ac-clermont.fr](http://www.ac-clermont.fr)



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

